

Deux artisans bornandins choisis pour fabriquer une ruche pédagogique

En 2009, Gérard et Hubert Passemard ont mis au point la ruche pédagogique BEE-PASS® et déposé un brevet.

Celle-ci respecte les règles de distance imposées par le Code rural et offre la possibilité d'observer les abeilles sans les déranger.

Trente BEE-PASS® ont déjà été implantés dans des espaces publics ou privés (communes, jardins, potagers, entreprises, collèges...) afin de redonner sa place à l'abeille comme agent pollinisateur et témoin biologique de notre environnement.

Une collaboration fructueuse s'est établie entre l'entreprise Abeille avenir et deux artisans du Grand-

Bornand dont le savoir-faire n'est plus à démontrer : Denis Perrillat-Bottonet pour la menuiserie et Didier Gaillard pour la ferronnerie.

À présent, les BEE-PASS® sont de magnifiques ruches pédagogiques, de vrais mobiliers urbains. Elles sont vitrées sur trois faces, la qualité du bois et des assemblages offrent un habitat respectueux et valorisant pour l'abeille.

Cette initiative tient particulièrement à cœur à Denis Perrillat-Bottonet, lui-même apiculteur amateur de longue date.

Et chose qui devrait lui faire plaisir, un BEE-PASS® vient d'être mis en place dans la vallée du Bouchet.

J.-P.B.



Les initiateurs de la ruche posant devant leur création. Photo DR

Annecy et Rumilly

LE GRAND-BORNAND

La ruche pédagogique est désormais munie d'une caméra

La ruche pédagogique Bee Pass conçue et réalisée par le groupe abeille avenir avec Gérard, Hubert Passemard et Denis Perrillat-Bottonet du Grand-Bornand est désormais munie d'une caméra interne qui permet de visualiser le mouvement des abeilles le long de la colonne de montée vers la sortie.

L'énorme avantage de cette nouvelle conception de ruche est d'éloigner la sortie de la ruche vers le haut, ainsi les abeilles sont moins gênées dans leurs activités à l'intérieur de la ruche, soit par le vent, soit par les variations thermiques et aussi par le bruit. Ainsi dans le

calme, elles sont uniquement polarisées sur la confection du miel.

Une telle ruche permet de doubler la production de miel par rapport à une ruche classique. La sortie à plus de deux mètres du sol permet aussi de disposer la ruche dans des lieux publics sans danger de contact avec les visiteurs. Un après-midi pédagogique sera prévu pendant le Bonheur des mômes en présence de professeurs des abeilles sur le lieu même de l'installation de la ruche, 524 route de la chapelle du Bouchet, lieu de la menuiserie de Denis.



Le père André Arnet et Denis Perrillat Bottonet devant la ruche Bee Pass. Photo DL/J-PB.